



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Utilisation du nitrite de sodium dans les aliments

Question écrite n° 14000

Texte de la question

M. Vincent Ledoux alerte Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les contradictions liées à l'utilisation des nitrites dans les produits alimentaires. Présent dans les produits de viande en conserve, le foie gras, le bacon ou bien les produits de salaison, ils ont été interdits par l'Europe pour les croquettes des chiens et des chats. Ce paradoxe ne cesse de soulever nombre de questions alors que des études montrent le lien entre la consommation de nitrites et le développement de cancers - notamment colorectaux - ou bien encore du diabète de type 2. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la doctrine du Gouvernement en la matière dans l'objectif d'assurer la meilleure sécurité alimentaire possible des citoyens.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14000

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11677

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)